

■ **Free Man S.A.**, succursale de Morges, CH-550-1007576-2, exploitation d'une entreprise de travail temporaire (FOSC du 17.10.2007, p. 16/4158890). Siège principal: Lausanne. La procuration de Vogt Stéphane est éteinte. Signature collective à deux est conférée à Farine Maude, de Neuchâtel, à Ecublens (VD), directrice de la succursale. Les informations relatives aux personnes disposant d'un pouvoir de représentation pour toute l'entreprise sont radiées conformément à l'art.110, al.1, let.e ORC, suite à la modification du droit du registre du commerce. Est concerné: Keller Thomas.

Journal no 3973 du 31.03.2008
(04414848 / CH-550.1.007.576-2)